

Billetterie & Événements

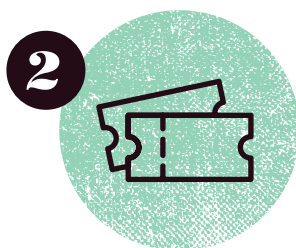
DES SERVICES ADAPTÉS

**Communes, associations ou organisateurs d'événements,
pensez à l'Office de Tourisme pour valoriser vos offres !**

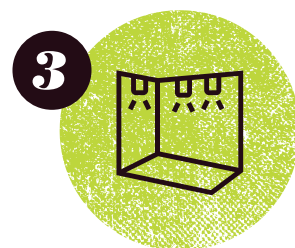
3 outils sont à votre disposition



1
JE PEUX DIFFUSER
MES ÉVÉNEMENTS



2
JE PEUX CONFIER
MA BILLETTERIE



3
JE PEUX RÉALISER UNE VITRINE
À L'OFFICE DE TOURISME

1 RENSEIGNEZ GRATUITEMENT, C'EST DIFFUSÉ LARGEMENT !

Profitez d'une large diffusion de l'information sur vos événements, sur le territoire mais pas que ! Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne de déclaration d'événements sur le site tourisme.paysvoironnais.com et le reste se fait tout seul. En plus c'est gratuit !

1 FORMULAIRE

La diffusion sur les outils de
communication du Service Tourisme

- > Agenda du site internet. Pages vues plus de 150 000 fois en 2023
- > « Agenda de la semaine » envoyé par newsletter hebdomadaire à un peu plus de 1 000 abonnés ou disponible en version papier dans les bureaux de l'Office de Tourisme
- > Promotion auprès des visiteurs par les conseillères en séjour !

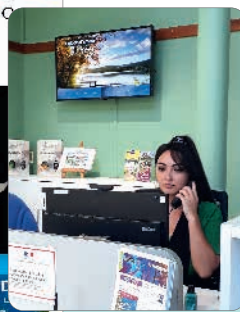
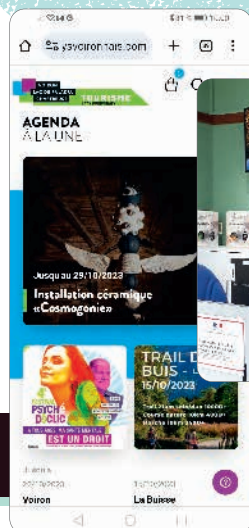
La diffusion sur les sites internet
du département et de la région

- > isere-tourisme.com
- > auvergnerrhonealpes-tourisme.com
- > Et plein d'autres applis d'idées de sorties !



Pour déclarer,
c'est juste ici...
ou là !

tourisme.paysvoironnais.com
rubrique agenda-sorties



Pensez à bien préparer toutes vos infos :
nom de l'événement, descriptif, dates
et horaires, une affiche ou une image !

Votre formulaire est ensuite vérifié par
les conseillères en séjour qui vous contacteront
si besoin de précision.



Diffusion automatique après
validation sous 48 à 72 h.



POUR VOS VENTES D'ACTIVITÉS ET BILLETTERIE, SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

30€
+ COMMISSION



Déléguez votre billetterie à l'Office de Tourisme en contrepartie d'une commission. C'est facile et pratique !

Taux de commission

Vente de Billets **10%** - Max. 1,5 € / billet

Revente d'activités loisirs **10%**

LE +

Vitrine gratuite pour les événements dont la billetterie est confiée à l'Office de Tourisme.

3 RÉALISEZ VOTRE VITRINE À L'OFFICE DE TOURISME !

Profitez des vitrines des bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme pour assurer votre promotion. Présentez votre structure, votre activité ou votre événement : créez votre vitrine avec vos supports, objets et déco ! Démontage à prévoir en fin de période de vitrine.

> Durée limitée sur réservation et en fonction des disponibilités.

30€
seulement !



LE +

2 VITRINES POUR LE PRIX D'UNE !

Pour 30 € vitrines du bureau de Voiron et du bureau de Charavines.



> Ces deux services (2 & 3) sont soumis à la signature d'une convention. Les billetteries et ventes de produits à des fins caritatives ou relatives au handicap (Téléthon, Handilac, Rando pour tous...) ne sont pas soumises à commissionnement et à paiement.

CONTACT

➤ **SANDRINE POULIN**
sandrine.poulin@paysvoironnais.com
04 76 27 94 34 - 07 63 86 52 18

tourisme.paysvoironnais.com

Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais